

SYNTHÈSE

20 novembre 2020 | À DISTANCE

L'éveil sonore et musical de 0 à 3 ans

Les rendez-vous de la petite enfance invitent des professionnels du Grand Est à se rencontrer régulièrement, à se poser des questions sur leur pratique et à croiser les regards sur des sujets qui lient la musique au très jeune enfant (0-3 ans).

Cette première rencontre interrogera la notion d'éveil sonore et musical, les représentations qu'elle suscite et les enjeux de son développement dans les lieux d'accueil de la petite enfance comme dans les lieux culturels.

Pourquoi faire de la musique avec les tout-petits ? Quelles approches privilégier pour tisser une relation musicale avec le jeune enfant ? Comment enrichir l'environnement sonore et jouer avec les sons sans nécessairement être musicien ?

Les initiatives de terrain, les expériences et les témoignages des participants, apporteront des éclairages sur ces questionnements.

Programme de la matinée

10h-12h30 : échanges entre participants sur les enjeux de l'éveil sonore et musical avec l'enfant de 0 à 3 ans répartis en 4 thématiques.

1. Qu'est-ce qui se cache derrière la notion d'éveil ? Peut-on apprendre à éveiller ?
2. Quels lieux pour l'éveil sonore et musical pour le très jeune enfant ?
3. La collaboration entre professionnels : une clé pour une pratique de l'éveil musical dans le quotidien des jeunes enfants ?
4. Quels réseaux et quelles ressources pour développer l'éveil musical du tout-petit ?

Qu'est-ce qui se cache derrière la notion d'éveil ?

- L'éveil sonore et musical renvoie à une diversité de termes mettant en avant les dimensions de jeux, de plaisir, d'expérience sensorielle, de création de liens, de partage sur le moment présent.
- Il pourrait relever d'une sensibilité similaire aux méthodes éducatives de la petite enfance (Montessori, la motricité libre, l'itinérance ludique, la diversification alimentaire menée par l'enfant...)
- Pour le groupe, on parle d'éveil musical avant le temps scolaire soit avant l'âge de 3 ans.

Peut-on parler de pédagogie avec des enfants avant 3 ans ?

Plus que de pédagogie, l'éveil musical interroge la **posture de l'adulte intervenant**. Il exige un grand engagement pour vivre pleinement l'instant présent avec l'enfant, l'accompagner dans la découverte et être attentif à ses réactions et aux liens qui se tissent autour de l'objet musical.

- Importance de connaître les fondamentaux sur le développement du jeune enfant et d'être à l'écoute de son rythme et de ses besoins. Ne pas l'obliger à participer.
- Point de vigilance autour des écrans et des téléphones portables omniprésents qui peuvent parasiter le moment musical.
- Point de vigilance autour du jugement porté par l'adulte sur la proposition pour réussir à se mettre à la place de l'enfant et ressentir avec lui.

La « pédagogie » de l'éveil musical s'adresse aussi aux adultes présents (professionnels de la petite enfance, parents, membres de la famille) pour mieux les accompagner à prendre part à la séance d'éveil. Plus l'adulte référent, visage familier pour l'enfant, se prend au jeu, et plus l'enfant est encouragé à participer.

Besoin de :

- rassurer les adultes accompagnants sur les intentions de l'atelier : pas d'attentes particulières, moment de plaisir et de partage autour de la musique.
- inviter les adultes à ne pas se positionner en tant que spectateurs mais en tant que participants actifs.
- expliciter la nécessité de répéter le répertoire d'une séance à l'autre pour que l'enfant s'y familiarise et se l'approprie.
- impliquer les parents pour prolonger le moment d'éveil toute la semaine au-delà du temps ponctuel de l'atelier.

Comment s'adapter aux différents lieux qui accueillent des propositions d'éveil musical ?

L'éveil musical peut être proposé dans une diversité de lieux :

- de la petite enfance (crèches municipales et privés, micro-crèches, RAM, LAEP...)
- de la culture et des pratiques artistiques (écoles de musique, bibliothèques, salles de spectacle, centres socio-culturels),
- des milieux socio-médicaux spécialisés (CAMSP, pouponnières, services pédiatriques, maternités, cabinets d'orthophonistes...)

- Différents repères et différentes organisations à apprivoiser pour l'intervenant extérieur
- Différents aménagements entre des espaces petits et bruyants qu'il peut y avoir dans certaines crèches et des espaces très grands dont il on peut délimiter les contours avec des paravents, rideaux, tapis au sol et coussins...
- Dimension temporelle peut être matérialisée par un time-timer, des bols chantants, des lumières pour ritualiser le temps de l'intervention.
- Matériel à disposition limité dans les crèches : charge à l'intervenant souvent de rapporter du matériel et d'organiser les espaces.

Comment articuler le travail entre professionnels du lieu d'accueil et professionnels intervenants extérieurs ?

Un projet d'éveil musical prend tout son sens s'il s'invente ensemble en restituant le positionnement et l'expertise de chacun :

- Faire appel à un professionnel extérieur (musicien intervenant, artiste) amène une touche différente et enrichissante pour l'enfant.
- Mieux impliquer les professionnels de la petite enfance sur place aide à apprivoiser les lieux, et à envisager des prolongements de la séance au quotidien.

Des collaborations sont déjà à l'œuvre mais elles nécessitent souvent un engagement sur le temps personnel (en soirée par exemple), 100% du temps de travail des professionnels de la petite enfance étant dévolu au travail avec les enfants.

- Besoin d'aménager des temps de concertation pour partager autour du projet sur le temps de travail à rémunérer
- Dynamique de réseau à impulser par un interlocuteur tiers telle qu'une collectivité (communauté de communes, conseil départemental...) pour faciliter les synergies entre professionnels et créer plus de liens entre les lieux d'accueil de la petite enfance, les structures culturelles de proximité, les associations locales au plus près des familles.

Quels cadres d'intervention pour l'éveil sonore et musical du tout-petit ?

<p>Là où les interventions artistiques en milieu scolaire sont déterminées par des repères bien définis dans un cadre même parfois jugé trop rigide, les interventions en petite enfance ne bénéficient pas de chartes, de cahiers des charges, ou de grilles de salaire qui permettraient de mieux encadrer la pratique.</p> <p>Les moyens peuvent être très hétérogènes entre les territoires et les structures du fait de la diversité des modes de garde existants et de leurs différences de fonctionnement.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Intérêt croissant des politiques publiques en ce domaine (protocole d'accord interministériel, rapports récents de Sophie Marinopoulos et de Boris Cyrulnik) qui devrait s'accompagner de dispositifs de soutien et qui peut être mobilisé pour argumenter en faveur de l'éveil artistique et culturel.• Nécessité de mieux connaître la répartition des compétences propres aux collectivités et aux structures dans le domaine de la petite enfance pour avoir accès aux bons interlocuteurs et aux aides appropriées.• Identification des réseaux de proximité pour faciliter la mutualisation des ressources humaines, matérielles et financières.
---	--

Comment faciliter le partage de compétences ?

<p>Pour engager des projets riches pour l'éveil artistique et culturel, le réseau doit s'appuyer sur une diversité de partenaires et de personnes ressources avec des expertises situées à différents endroits pour favoriser l'interconnaissance, le partage de compétences et nourrir la pratique.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Identification des structures ressources sur le territoire (Conseils départementaux et services PMI, RAM, Cadence, INECC...) et au niveau national (Enfance et musique, Le Furet - petite enfance et diversité, Scènes d'enfance...) pour accéder à la ressource.• Besoins de développer les formations et les rencontres professionnelles à publics croisés.
--	--

Liste des acronymes utilisés

- CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce
- EAC : Education Artistique et Culturelle
- LAEP : Lieu d'accueil Enfants-Parents
- RAM : Relais d'Assistants Maternels
- RAMP : Relais Assistants Maternels – Parents

Liens vers quelques structures ressources

Réseaux sur le territoire :

- Cadence, pôle musical régional : <https://cadence-musique.fr/>
- INECC, mission voix Lorraine : <https://www.inecc-lorraine.com/fr/accueil.html>
- CFMI de Sélestat (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) :
<https://cfmi.unistra.fr/le-cfmi-de-selestat-universite-de-strasbourg/page-daccueil/>
- Les Assemblées Mobiles, ateliers « Bébeillez-vous ! » :
<https://lesassembleesmobiles.eu/bebeillez-vous/ateliers/>

Réseaux nationaux :

- Les pros de la petite enfance : <https://lesprosdela petiteenfance.fr/>
- Le Furet, petite enfance et diversité : <https://www.lefuret.org/>
- Enfance et Musique : <https://www.enfancemusique.asso.fr/>
- RAMDAM, le réseau musiques et jeune public : <http://ramdam.pro/>
- Scènes d'enfance : <http://www.scenesdenfance-assitej.fr/>
- Artefact : <http://www.associationartefact.fr/>
- Musique en herbe : <https://musique-en-herbe.com/>
- Agence Quand les livres reliait : <https://www.agencequandleslivresreliait.fr/>

Liens vers les documents cadres mentionnés

Protocole interministériel *Pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants* entre le Ministère de la Culture et le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants>

Rapport *Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle – promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent*, Sophie Marinopoulos :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle/L-Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants/Mission-Culture-petite-enfance-et-parentalite>

Rapport *Les 1000 premiers jours*, Boris Cyrulnik : <https://solidarites->

[sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/remise-rapport-1000-jours](https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/remise-rapport-1000-jours)